

REGARD SUR L'ACTUALITE

ANNEE « FAMILLE AMORIS LAETITIA »

Le 19 Mars prochain, fête de St Joseph, cela fera 5 ans que le St Père publiait l'exhortation apostolique « Amoris Laetitia », un texte invitant les familles à redécouvrir leur vocation à être évangélisatrices par leur exemple de vie en proposant à nouveau l'idéal de l'amour conjugal et familial. A cette occasion, le Pape François a décidé d'ouvrir une année « Famille Amoris Laetitia » pour permettre d'approfondir le contenu de ce document, année qui débutera donc le 19 Mars pour s'achever en Juin 2022 avec la 10e Rencontre mondiale des familles qui se tiendra à Rome, en présence du Saint-Père. Dans un article publié le 27 Décembre sur le site « Vatican News », sont précisés les objectifs de cette année « Famille Amoris Laetitia » :

Le premier d'entre eux est « de faire expérimenter que l'Evangile de la famille est une joie qui remplit le cœur et toute la vie ». Et, lit-on dans la brochure, une famille qui découvre et éprouve la joie d'avoir un don et d'être un don pour l'Église et la société « peut devenir une lumière dans les ténèbres du monde ».

Un deuxième objectif est de proclamer la valeur précieuse du sacrement du mariage qui « a en soi une force transformatrice pour l'amour humain ». Et encore : « faire des familles les protagonistes du ministère de la famille » et des jeunes « conscients de l'importance de la formation à la vérité de l'amour et du don de soi ».

Enfin, il y a une invitation à élargir, au cours de l'Année, le regard et l'action de la pastorale familiale pour qu'elle devienne transversale, de manière à inclure toutes les composantes de la famille.

Sont évoquées ensuite quelques suggestions concrètes pour renforcer les familles : « De nombreuses initiatives peuvent être menées dans les diocèses et les paroisses au cours de l'Année : du renforcement de la pastorale de préparation au mariage et de l'accompagnement des conjoints dans les premières années du mariage, à l'organisation de rendez-vous pour les parents sur l'éducation des enfants. Et puis, la promotion de rencontres sur la beauté et les difficultés de la vie familiale, « pour encourager la reconnaissance de la valeur sociale de la famille et la création d'un réseau de familles et de pasteurs capables de devenir des voisins dans des situations difficiles, avec l'annonce, le partage et le témoignage ». Une attention particulière est suggérée pour les couples en crise, ainsi que pour les personnes âgées, afin de « surmonter la culture du rejet et de l'indifférence ». Des initiatives pour réfléchir et discuter de questions telles que la famille, le mariage, la chasteté, l'ouverture à la vie, l'utilisation des réseaux sociaux, la pauvreté, le respect de la création sont suggérées pour les jeunes. Il est également recommandé d'accorder une attention particulière aux enfants pendant l'Année ».

Cette initiative du Saint Père est une grâce pour notre diocèse. D'une part, l'expérience de la pandémie a mis en évidence le rôle central de la famille en tant qu'Église domestique et a souligné l'importance des liens entre les familles. D'autre part, nous avons besoin dans notre diocèse, d'une sérieuse prise de conscience sur l'importance et la signification de l'amour conjugal du sacrement du mariage. Lui seul rend possible l'édification de cellules familiales solides qui seront ainsi le premier lieu où peut être expérimenté et vécu un amour vrai fondé sur l'amour du Christ. Lui seul peut renforcer la fidélité du couple au-delà des difficultés inévitables. Lui seul peut assurer aux enfants et aux jeunes une éducation empreinte de tendresse, de miséricorde et de patience, leur donnant ainsi le moyen de grandir harmonieusement, de suivre leurs études de façon sereine avec l'assurance du foyer familial comme lieu de dialogue, d'aide et de soutien, moyen de faire face aux tentations qui les guettent. La famille n'est-elle pas la cellule fondamentale de la société et de l'Église ? Pussions-nous saisir cette occasion qui nous est offerte pour nous aider à faire le point sur nos familles en toute vérité et avancer avec foi sur les traces de la Sainte Famille !

ARCHIDIOCESE

MESSE DANS LA « FORME EXTRAORDINAIRE »

La prochaine messe dans la « forme extraordinaire » selon le rite romain aura lieu le **dimanche 10 janvier 2021, Baptême du Seigneur, à 8h00 à la chapelle St Louis de Arue.**

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00
sur FM : 87.6 / 93.8 / 96.4 / 101.5 / TNS et
www.radiomarianotehau.com

- * Lundi 11 janvier : Comment recevoir l'Esprit-Saint par Jean PLIYA
- * Mardi 12 janvier : A combien estimez-vous la valeur de Jésus par le Diacre Médéric BERNADINO
- * Mercredi 13 janvier : Comment aimez Jésus par Pascal MAILLARD
- * Jeudi 14 janvier : Saint Joseph "Père nourricier" par Bernard DUBOIS
- * Vendredi 15 janvier : Blessure, guérison, péché et pardon par Bernadette LEMOINE

Enseignements sous réserve de changements par la radio

SOS PRIERE TAHITI

Le désir de créer un service d'intercession a mûri dans la prière et l'adoration.

Mgr Jean Pierre Cottanceau a été avisé de ce projet et a donné son approbation pour que SOS PRIERE se mette en place dans le diocèse de Papeete.

Il fonctionne depuis le mois d'octobre 2020.

Toute personne souhaitant confier des intentions de prière peut le faire via le service de SOS PRIERE,

- en passant par le site du diocèse :

<http://www.diocesedepapeete.com/>

Un lien spécial ; intitulé SOS PRIERE est mis sur la page d'accueil à cet effet.

- Ou par SMS au 87.28.53.10

RAPPEL

"TENARI A TE ATUA"

Suite au retard pris au début de la campagne 2020 et aux circonstances sanitaires qui rendent la participation des fidèles aux offices plus aléatoire, la campagne du "Tenari a te Atua" est prolongée jusqu'au 17 Janvier 2021. De ce fait, les tronc destinés à recevoir les dons seront maintenus à la sortie des messes et offices dominicaux jusqu'à cette date".

+Mgr Jean Pierre COTTANCEAU